

R.O.B. 2019

Analyse des Ratios *Sur résultats des comptes administratifs* *Années 2015 – 2018 (prévisionnel)*

* * * * *

La comparaison des ratios s'analyse en tenant compte de la population INSEE. Au 1^{er} janvier 2018, la population totale de la commune s'établissait à **11 703** (11 822 au 1^{er} janvier 2017).

Ratio n° 1 – « Dépenses réelles de fonctionnement » / Moy. Strate 1 107 €

2015	–	8 832 177,21 €	soit	754 € / hab
2016	–	8 360 911,75 €	soit	710 € / hab
2017	–	8 076 915,53 €	soit	683 € / hab
2018	–	7 922 657,74 €	soit	677 € / hab

soit une baisse de 1,9 % (- 154 257 €) qui correspond notamment à :

- la diminution de plus de 21 000 € des variations de stocks (compte 6037) en cohérence avec la mise en place du budget annexe « cimetières » et la vente progressive du stock de sarcophages,
- la diminution de plus de 56 000 € des dépenses énergie - électricité (compte 60612), comprenant une diminution des dépenses d'électricité mais il convient surtout de noter qu'un changement de fournisseur de gaz a entraîné une modification des modalités de facturation (ainsi la facture du second semestre 2018 ne sera payé qu'en 2019)
- un rattachement 2017 excessif des remboursements de frais (compte 62878) lié aux enfants Longuenessois scolarisés à l'école Albert Camus à Arques (85 000 € au lieu de 44 500 € soit 40 500 € de trop) expliquant une forte diminution de 2017 à 2018 concernant cette dépense

Ratio n° 2 – « Imposition directe : Fiscalité » / Moy. Strate 567 €

Évolution suivant la variation des bases notifiées et de la décision du Conseil Municipal pour le vote des taux en Taxe d'habitation et Taxes foncières.

2015	–	3 994 968 € : 11 713 hab	soit	341 € / hab
2016	–	3 901 555 € : 11 779 hab	soit	331 € / hab
2017	–	3 682 729 € : 11 822 hab	soit	312 € / hab
2018	–	3 699 304 € : 11 703 hab	soit	316 € / hab

Ratio n° 3 – « Recettes réelles de fonctionnement » / Moy. Strate 1 299 €

Ce ratio met en exergue les ressources dont dispose la collectivité.

2015	–	10 783 850,42 €	:	11 713 hab	=	921 € / hab
2016	–	10 603 646,06 €	:	11 779 hab	=	900 € / hab
2017	–	10 592 114,42 €	:	11 822 hab	=	896 € / hab
2018	–	10 694 490,74 €	:	11 703 hab	=	914 € / hab

Ratio n° 4 – « Dépenses d'équipement brut » / Moy. Strate 247 €

2015	–	2 760 069,73 €	:	11 713 hab	=	236 € / hab
2016	–	2 763 397,93 €	:	11 779 hab	=	235 € / hab
2017	–	4 586 590,01 €	:	11 822 hab	=	388 € / hab
2018	–	4 606 158,91 €	:	11 703 hab	=	394 € / hab

Les dépenses d'équipement comprennent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles (acquisitions de biens meubles et immeubles), les travaux en cours auxquels il convient d'ajouter, les travaux en régie.

Les principales dépenses d'équipement en 2018 ont concerné :

Aide aux jeunes ménages primo accédants	108 000,00 €
Bardage polycarbonate salle 1 complexe sportif des bruyères	32 506,94 €
Travaux+ honoraires architecte : fermeture sous sol centre social intergénération	26 260,55 €
Exploitation des installations de chauffage-ventilation-production d'eau chaude sanitaire et traitement d'eau des bâtiments communaux	31 084,00 €
Réfection des voiries suivant commission	134 362,08 €
Interventions sur candélabres d'éclairage public	16 446,41 €
Illuminations de fin d'année (décorations de Noël)	16 994,98 €
Autres installations, matériel et outillage techniques	18 728,60 €
Matériel de bureau et matériel informatique	17 921,77 €
Mobilier	20 368,38 €
Acquisition autolaveuse pour le complexe sportif	18 284,66 €
Démolition des bâtiments ferme des berceaux	19 548,00 €
Remplacement de menuiseries groupe scolaire centre	19 619,52 €
Maîtrise d'œuvre pour réhabilitation énergétique du groupe scolaire Blum	25 224,23 €
Rénovation - réparation toiture salle Léo Lagrange	11 934,30 €
Interventions ponctuelles en voirie et réseaux - parking Capso	11 178,00 €
TBI + salle informatique dans les écoles	26 421,12 €
Aménagement d'une aire de jeux	92 830,89 €
Mise en place d'un système de télégestion de 15 chaufferies ville	71 949,20 €
Maîtrise d'œuvre travaux réhabilitation et aménagement du domaine de la tour en médiathèque	18 561,40 €
Réhabilitation et aménagement du domaine de la tour en une médiathèque	450 211,69 €
Réaménagement de la rue de la libération	239 526,44 €
Rénovation de l'éclairage public	329 250,48 €

Ratio n° 5 – « Encours de la dette » au 31/12 / Moy. Strate 931 €

Dette en capital restant, inscrit au B.P. de l'exercice N+1

Au 31/12/2015	–	8 109 883,46 €	: 11 713 hab	=	692 € / hab
Au 31/12/2016	–	7 381 765,69 €	: 11 779 hab	=	627 € / hab
Au 31/12/2017	–	6 726 327,60 €	: 11 822 hab	=	569 € / hab
Au 31/12/2018	–	6 043 407,43 €	: 11 703 hab	=	516 € / hab

d'où une diminution de 682 920 € ce qui s'explique par la non-contraction d'emprunt en 2018 ce qui amène donc à une réduction du capital restant dû.

Ratio de capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute) :

2015	–	8 836 940,24 €	: 1 951 673	=	4 ans et 7 mois
2016	–	8 109 883,46 €	: 2 242 734	=	3 ans et 8 mois
2017	–	7 381 765,69 €	: 2 515 199	=	3 ans
2018	–	6 726 327,60 €	: 2 771 833	=	2 ans et 6 mois

Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il représente le nombre d'années qu'il faudrait à la collectivité pour se désendetter complètement si elle y consacrait la totalité de son excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Ratio n° 6 – « Dotation globale de fonctionnement » / Moy. Strate 190 €

Recettes du compte 741 en mouvements réels (dotation forfaitaire + D.S.U. + dotation nationale de Péréquation) : part de la contribution de l'État au fonctionnement de la collectivité.

2015	–	4 181 488 €	: 11 713 hab	=	357 € / hab
2016	–	4 306 249 €	: 11 779 hab	=	366 € / hab
2017	–	4 354 557 €	: 11 822 hab	=	368 € / hab
2018	–	4 463 983 €	: 11 703 hab	=	381 € / hab

Il y a lieu de constater, une diminution du montant de la Dotation Forfaitaire (- 11 419 €) et une augmentation de la DSU (+ 120 845 €).

Ratio n° 7 – « Dépenses de personnel » / Moy. Strate 58,8 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

2015	–	4 903 407,31 €	/ 8 832 177,21	=	55,52 %
2016	–	4 676 300,27 €	/ 8 360 911,75	=	55,93 %
2017	–	4 675 142,57 €	/ 8 076 915,33	=	57,88 %
2018	–	4 692 506,23 €	/ 7 922 657,74	=	59,23 %

Les charges de personnel ont légèrement augmenté (+0,30 %).

L'année 2018 a comptabilisé 1 départ d'agent pour une mise à la retraite et 4 recrutements d'agent en qualité de « stagiaire ».

Qui plus est, suite à l'augmentation des enfants fréquentant les centres de loisirs, la Ville a également recruté plusieurs personnes en contrats d'engagements éducatifs (CEE).

Ratio n° 9 – « Marge d'autofinancement courant (MAC) » / Moy. Strate 92,3%

Ce ratio mesure la capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

2015	–	88,64 %
2016	–	85,72 %
2017	–	82,44 %
2018	–	80,47 %

Ratio n° 10 – « Taux d'équipement » / Moy. Strate 19%

Ce ratio mesure l'effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années.

2015	–	$2\,760\,069,73 : 10\,783\,850,42 = 25,59 \%$
2016	–	$2\,763\,397,93 : 10\,603\,646,06 = 26,06 \%$
2017	–	$4\,586\,590,01 : 10\,592\,114,42 = 43,30 \%$
2018	–	$4\,606\,158,91 : 10\,694\,490,74 = 43,07 \%$

Ratio n° 11 – « Taux d'endettement » / Moy. Strate 71,7%

Ce ratio mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

2015	–	75,20 %
2016	–	69,62 %
2017	–	63,50 %
2018	–	56,51 %